

## Michel Boscher : grille biographique

### Questions :

- Pouvez-vous nous rappeler votre carrière politique antérieure à votre arrivée au conseil d'administration du District en 1965 ?
- Lorsque vous devenez membre du C.A du District en 1965, comment cette assemblée se présente-t-elle (composition, fonctionnement, etc.) ?
- Est-ce à cette occasion que vous avez rencontré pour la première fois P. Delouvrier ?
- Pouvez-vous dresser un portrait de l'homme et de son équipe de collaborateurs (J. Millier, J. Vaujour par exemple) ?
- 1965 est l'année de publication du SDAURP, comment ce dernier a-t-il été accueilli par le C.A du District ?
- Vous-même, que pensiez-vous du projet des villes nouvelles ? Du projet spécifique d'Evry dont vous étiez maire ? Etiez-vous pour ou contre la VN ?
- Comment se présentait Evry avant la mise en œuvre de la VN ?
- L'EPA est mis en place en 1969 et vous en devenez son président ; pouvez-vous évoquer le souvenir que vous conservez de cet instrument de réalisation de la VN ? Comment se présente-t-il ? Qui l'anime (son directeur) ?
- Quels rapports/relations entreteniez-vous avec J. Lalande et l'équipe de l'EPA en général ?
- Avez-vous eu des désaccords sur des points particuliers ?
- Quelles ont été les grandes étapes de la construction de la VN d'Evry ?
- Quels en ont été les principaux acteurs ?
- Qu'en était-il des rapports entre Evry et l'autre VN projetée Melun-Sénart ?
- Quelles relations entreteniez-vous en tant que président de l'EPA puis président du C.A du District avec les institutions chargées des VN (ministères, GCVN, etc.) ?
- Sur le plan politique (vous étiez député UDR), comment les villes nouvelles de la région parisienne en général et Evry en particulier étaient-elles perçues ?
- Quand vous êtes-vous intéressé à la question de l'organisation juridique des VN ?
- Pouvez-vous évoquer les conditions de la genèse de la loi qui porte votre nom ? Quel était votre projet ? Quels avis, appuis, personnalités avez-vous sollicités ?
- Comment cette proposition a-t-elle été accueillie au Parlement ?
- Qu'en a-t-il été des conditions de son application ?

- Quelles étaient les modalités de la gestion d'Evry au quotidien ?
- Pouvez-vous nous parler des grands domaines d'intervention liés à la réalisation de la VN (achats de terrains, grandes opérations d'urbanisme comme l'Agora, politiques du logement, de l'emploi, implantation des équipements comme l'université, etc.) ?
- Quelles sont les transformations majeures qui ont affecté Evry ?
- Quelles en ont été les conséquences pour vous-même sur le plan politique ? Quel analyse avez-vous fait de la situation à l'époque/aujourd'hui ?
- Comment avez-vous perçu la réforme de la loi Boscher effectuée par le gouvernement socialiste ? Celle-ci marquait-elle un changement d'attitude politique par rapport aux VN ?
- Quelle appréciation portez-vous sur la loi Rocard ?
- Quel bilan dresseriez-vous de l'expérience urbanistique des VN en général ? D'Evry en particulier ?